16.2 ANNEXE N°2 CALCULS D9 & D9A

Source : Gellot-Viot Conseil

SOCIETE : GGF CATEGORIE BATIMENT : PHASE PROJET :					
CRITERE	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR			COMMENTAIRES
Hauteur du stockage (1)		Hall production Chocolat	Hall production ligne biscuit	Zone stockage	
Jusqu'à 3 m	0	oui	oui		
Jusqu'à 8 m	0,1			oui	
Jusqu'à 12 m	0,2				
Au delà de 12 m	0,5				
		0	0	0,1	
Type de construction (2)					
Ossature stable au feu > 1h	-0,1	oui	oui	oui	
Ossature stable au feu > 30 min	0				
Ossature stable au feu < 30 min	0,1				
		-0,1	-0,1	-0,1	
Types d'interventions internes					
Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée)	-0,1				
DAI généralisé reportée 24h/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels	-0,1	oui	oui	oui	Bâtiment sous détection incendie
Service sécurité incendie 24h/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervention 24h/24(*)	-0,3				
		-0,1	-0,1	-0,1	
Σ des Coefficients		-0,2	-0,2	-0,1	
1 + Σ des Coefficients		0,8	0,8	0,9	
Surface de référence (S en m²)		2 730,00	2 250,00	2 600,00	
Qi = 30 x S / 500 (1+ Σ coeff)		131,04	108,00	140,40	
Catégorie de risque (4)		1	2	2	Coeff 2 pour zone avec panneaux sandwich et coeff 1 pour zone sans panneaux Coeff 2 pour le stockage
Risque 1 : Q1 = Qi x 1		131,04	0	0	
Risque 2 : Q2 = Qi x 1,5		0	162	210,6	
Risque 3 : Q3 = Qi x 2		0	0	0	
Risque sprinklé (5) : Q1, Q2 ou Q3/2		non	non	non	
DEBIT BRUT REQUIS (Q en m^3/h)		131,04	162	210,6	
DEBIT REQUIS (6) (7) (Q en m^3/h)		120	150	210	arrondi au multiple de 30 m^3/h le plus proche

(1) Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 m (cas des bâtiments de stockage)

(2) Pour ce coefficient, ne pas tenir compte du sprinkler.

(3) Qi : débit intermédiaire du calcul en m^3/h

(4) la catégorie de risque est fonction du classement des activités de stockage (voir annexe 1 de la D9)

(5) Un risque est considéré comme sprinklé si :
on a une protection complète et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de l'art et des référentiels existants ;
on a une installation entretenue et vérifiée régulièrement ;
on a une installation en service en permanence.

(6) Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m^3/h

(7) la quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression (cf. paragraphe 5 alinéa 5) doit être distribuée par des hydrants situés à moins de 100 m des entrées de chacune des cellules du bâtiment et distants entre eux de 150 m

(*) si ce coefficient est retenu, ne pas prendre en compte celui de l'accueil 24h/24

Dans les cases en jaune, remplir par "oui" ou par "non"

Dans les cases en bleu, remplir par la surface de la zone étudiée en m²

Dans les cases en vert, remplir par 1, 2 ou 3 (selon fascicule D9)

DIMENSIONNEMENT DU VOLUME DE RETENTION DES EAUX D'EXTINCTION

Calcul du volume à mettre en rétention

GGF - projet Noyon

BESOINS POUR LA LUTTE EXTERIEURE		Résultats document D9 : (besoins × 2 heures minimum)	540
MOYENS DE LUTTE INTERIEURE CONTRE L'INCENDIE	Sprinkleurs	Volume réserve intégrale de la source principale ou besoins × durée théorique maxi de fonctionnement	
	Rideau d'eau	Besoins × 90 mn	0
	RIA	A négliger	0
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante × temps de noyage (en gal. 15-25 mn)	0
	Brouillard d'eau et autres systèmes	Débit × temps de fonctionnement requis	0
VOLUMES D'EAU LIES AUX INTEMPERIES		10 l/m² de surface de drainage	300,11
PRESENCE STOCK DE LIQUIDES		20 % du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume	0
VOLUME TOTAL DE LIQUIDE A METTRE EN RETENTION EN m^3			840